

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Le/la soussigné(e) :

- a) **participera** au séminaire le 11 juin 2018
CLOUD COMPUTING SOUS LES AUSPICES DU NOUVEAU RGPD
- b) est membre du LES-CH (CHF 90,-)
 n'est pas membre du LES-CH (CHF 180,-)
 n'est pas encore membre du LES-CH, mais souhaite le devenir
(cotisation annuelle : CHF 180,-) afin de bénéficier du tarif réduit
de CHF 90,- : je demande par la présente mon adhésion au
LES-CH.

PRENOM, NOM :

SOCIETE/ORGANISATION :

PROFESSION :

ADRESSE :

TELEPHONE : FAX :

E-MAIL :

DATE : SIGNATURE :

A compléter et à renvoyer à :

LES-CH, p.a. Junod, Muhlstein, Lévy & Puder, rue Töpffer 17, 1206
Genève ou par fax 022 703 4 704 ou par e-mail :
laurent.muhlstein@jmlp.ch.



L I C E N S I N G E X E C U T I V E S S O C I E T Y

S C H W E I Z S U I S S E S V I Z Z E R A S W I T Z E R L A N D

CLOUD COMPUTING SOUS LES AUSPICES DU NOUVEAU RGPD

Lundi 11 juin 2018
13h45 - 17h45

Maison de la Communication
Lausanne

CLOUD COMPUTING SOUS LES AUSPICES DU NOUVEAU RGPD

Lundi 11 juin 2018, 13h45-17h45
Maison de la Communication, Lausanne

Le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entre en vigueur en Europe le 25 mai 2018 et conduira à un changement de paradigme en matière de protection des données, tant en ce qui concerne les obligations des entreprises que les droits des citoyens.

On assiste simultanément à une prise de conscience mondiale relative aux données personnelles, car de nombreuses entreprises (Facebook, Google, etc.) cherchent à les monétiser. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'on sait que le stockage de données personnelles dans le cloud est une solution de plus en plus utilisée par les entreprises.

Il est donc essentiel de comprendre les implications du nouveau RGPD à l'aune du cloud computing et des nouvelles technologies :

- Est-ce que le nouveau RGPD aura des conséquences en Suisse et est-ce que le droit suisse est modifié en parallèle ?
- Au moment où le secret bancaire est remis en cause, qu'advient-il de mes données bancaires ?
- En tant que client, que puis-je faire lorsque toute une base de données de clients est volée ?
- Comment gérer les données d'une société active dans le domaine médical ?
- Comment sécuriser mes données lorsqu'elles sont hébergées à l'extérieur de mon entreprise, en particulier dans le cloud ?

Pour débattre de ces sujets, nous écouterons le Préposé fédéral suppléant à la protection des données et à la transparence, des orateurs expérimentés issus de l'industrie (banque, télécommunications et sciences de la vie) et un expert dans le domaine de la cybersécurité. Nous organiserons également une table ronde avec des Data Protection Officers.

13 h 45 Inscription

13 h 55 Introduction

14 h 00 **Le nouveau RGPD européen et l'actuelle révision de la loi fédérale sur la protection des données (LPD)**

M. Jean-Philippe Walter, Préposé fédéral suppléant à la protection des données et à la transparence, Berne

Cette présentation vise à décrire le projet de modification de la LPD ainsi que le nouveau RGPD européen et ses conséquences sur les entreprises et les citoyens suisses.

Jean-Philippe Walter expliquera également les similitudes et les différences entre la révision en cours de la LPD et le RGPD. La révision complète de la LPD permettra à la Suisse de ratifier la Convention révisée du Conseil de l'Europe sur la protection des données STE 108 et de reprendre la Directive européenne (UE) 680/2016 sur la protection des données dans les procédures pénales.

14 h 30 **Questions**

14 h 45 **Cloud computing et Cyber criminalité dans le domaine bancaire**

M. Fabien Mooser, Chief Information Security Officer auprès de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

Les banques et leurs clients sont aujourd'hui victimes d'attaques et de tentatives d'arnaques et ils doivent trouver les moyens de se défendre face à des adversaires toujours plus inventifs. La Banque cantonale vaudoise ne fait pas exception et, face à des tentatives d'usurpation d'identité, des tentatives d'arnaques et d'infection par le biais de virus sophistiqués, M. Mooser nous illustrera les différentes

menaces auxquelles les banques et leurs clients sont exposés au travers de cas réels.

15 h 10 **Cloud computing et protection des données dans le secteur des télécommunications**

M. Sylvain Ragab, Head of Cloud Solutions, Swisscom SA, Lausanne

Les fournisseurs de services et opérateurs de réseaux doivent se tourner vers des Cloud Services sécurisés et complets permettant aux entreprises de ne pas manquer le rendez-vous de la numérisation afin d'obtenir des avantages (économies d'échelle, rapport coût-efficacité, entre autres). Néanmoins, le cloud des télécommunications (Telco Cloud) n'est pas le même que les autres Cloud : les "CLIENTS" exigent en effet des niveaux élevés de disponibilité et la fiabilité et ceci est une condition non négociable. Enfin, comment Swisscom, en combinant les deux tenants, peut-il garantir la sécurité des données de ses clients ?

15 h 30 *Pause*

16 h 00 **Cloud computing et protection des données dans le secteur des sciences de la vie**

M. Jonathan Truelove, directeur juridique, Genomic Health International Sàrl, Genève

La réalisation de tests génomiques utilisés en oncologie nécessite l'utilisation de systèmes "cloud" pour traiter les données liées à la santé des patients. Même sans fournir des prestations de service en cloud, une telle société utilise ces dernières tant dans son cœur de métier que dans la gestion de son entreprise. Comment concilier cette activité avec la législation en vigueur, surtout si les données sont transférées à l'étranger ?

16 h 20

Cloud computing et protection des données dans le secteur de la cybersécurité

M. Steven Meyer, CEO et co-fondateur de ZENData Sàrl, Genève

L'adoption du cloud computing est en hausse depuis une décennie : il se veut bon marché, de plus grande taille et meilleur que les solutions physiques connues jusqu'alors. Cependant, selon un sondage mené par la Cloud Security Alliance (CSA), l'une des principales menaces à la sécurité des données dans les nuages est la fuite des données : comment devrions-nous nous protéger contre les fuites de données ?

16 h 45

Le rôle du Data Protection Officer

M. François Charlet, Data Protection Officer, Groupe Mutuel, Martigny

Mme Theodora Dragan, Data Protection Officer, MSC Cruises S.A., Genève

Le Data Protection Officer (DPO) ou Délégué à la protection des données (DPD) est le chef d'orchestre de la conformité d'une entreprise avec le RGPD. Il doit valoriser la sécurité et le traitement des données à caractère personnel. Comment intégrer le DPO dans l'entreprise et définir précisément son rôle ?

17 h 15

Table ronde

Session de questions et de réponses en présence des orateurs, animée par **Me Laurent Muhlstein**, avocat, Junod, Muhlstein, Lévy & Puder, Genève.

17 h 45

Fin

CONDITIONS

1. Inscription

Merci de vous inscrire auprès du LES-CH, p.a. Junod, Muhlstein, Lévy & Puder, rue Töpffer 17, 1206 Genève ou par fax (022 703 4 704) ou par e-mail : laurent.muhlstein@jmlp.ch avant le **4 juin 2018**.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite accompagnée d'un bulletin de versement postal vous sera envoyée après réception de votre demande d'inscription.

3. Coût

Le coût du séminaire est de **CHF 90,-** pour les membres du LES-CH et de **CHF 180,-** pour les non-membres ; la finance d'inscription inclut la documentation et des rafraîchissements servis pendant la pause.

4. Annulation

En cas d'annulation après le 4 juin 2018 ou d'absence, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.

5. Lieu

Le séminaire aura lieu lundi 11 juin 2018 à 13h45 à la "Maison de la Communication", avenue de Florimont 1, 1006 Lausanne.

Parkings les plus proches : "Bellefontaine" et "Mon-Repos".

6. Pour toute question

Veillez contacter le LES-CH, c/o Laurent Muhlstein, Junod, Muhlstein, Lévy & Puder, rue Töpffer 17, 1206 Genève (tél. 022 703 4 703, fax 022 703 4 704, e-mail : laurent.muhlstein@jmlp.ch).